

L'UNION MEDICALE

DU CANADA

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

RÉDACTEUR : DR. GEORGE GRENIER

Vol. III.

FEVRIER 1874.

No. 2.

TRAVAUX ORIGINAUX.

De la Médication Hypodermique

Par le Dr. J. G. Lüssier, de Montr'al

Le sujet que je vais traiter ce soir, n'est pas nouveau, et je n'ai pas la prétention de le donner comme tel. Mais j'espère, par quelques remarques, faire mieux apprécier ce mode, et rendre un peu plus populaire une médication qui, je crois, est destinée à rendre de grands services. L'administration des remèdes par la peau est connue depuis longtemps, mais est loin d'être appréciée à sa juste valeur, et cela faute d'expérience. On voit bien dans les journaux cette médication recommandée par un grand nombre de médecins de tous les pays; mais, comme on ne possède pas l'instrument nécessaire, on se dispense d'en faire l'essai. Je me propose donc ce soir de faire connaître l'instrument qui sert à cette médication, les moyens de s'en servir, les avantages de ce mode, les substances que l'on peut administrer par la peau, et dans quels cas. Enfin, je citerai ma propre expérience et celle de quelques autres.

La seringue hypodermique se définit d'elle-même. Sa forme varie suivant le caprice d'un grand nombre d'inventeurs. Celle dont je me sers est la seringue de Pravaz, modifiée par Mathieu. Elle contient un demi-drachme de liquide dans un corps de pompe en verre monté en argent. La tige du piston est à pas de vis pouvant vider la pompe en trente demi-tours, donnant une goutte à chaque demi-tour. L'instrument est muni de trois aiguilles, deux à injection ordinaire, dont l'une en or et l'autre en acier, et une troisième, capillaire, pour l'injection du perchlorure. Quand la seringue est chargée, on saisit un pli de la peau et on enfonce l'aiguille dans la base du pli, puis l'on tourne le piston autant de fois que l'on veut selon la quantité que l'on désire injecter. Ainsi, étant donné une solution de morphine de huit grains à l'oncc, la seringue contiendra donc un demi-grain